

AP 207

# Oleonigella®

Huile de la Nigella Sativa méditerranéenne



ACTIFS PRÉCIEUX

AP 207

# Oleonigella®

Huile de la Nigella Sativa méditerranéenne



Les graines de nigelle, souvent désignées par leur nom latin *Nigella sativa* et également appelées "cumin noir", possèdent une histoire riche. Elles sont été utilisées à des fins culinaires et médicinales depuis l'Antiquité. Le Cap Bon, cette péninsule tunisienne baignée par la Méditerranée, est le berceau d'une tradition ancestrale de culture de cette épice. Cette région, avec son climat méditerranéen unique, offre des conditions idéales pour la culture de cette précieuse épice. Ces graines sont particulièrement prisées pour leurs propriétés anti-inflammatoires et leurs bienfaits pour la santé.

## Historique de la culture de la nigelle au Cap Bon

Bien avant que le Cap Bon ne soit reconnu à l'international pour sa production de nigelle, les populations locales exploitaient déjà cette ressource. Depuis des millénaires, la nigelle est enracinée dans le patrimoine culturel de la région. Des écrits et des artefacts archéologiques témoignent de son utilisation courante dans la cuisine, mais aussi en tant que remède naturel pour divers maux. Les techniques de culture, bien que modernisées avec le temps, ont su préserver l'essence des méthodes ancestrales. Ceci, associé à la qualité intrinsèque du terroir du Cap Bon, a permis de forger une réputation inégalée pour la nigelle de cette région.

## Conformité

**Oleonigella®** est conforme à toutes les réglementations européennes applicables aux cosmétiques, y compris:

La réglementation européenne sur les cosmétiques (CE 1223/2009), la directive européenne sur les allergènes dans les cosmétiques (76/768/CE), sur les COV (2004/42/CE), sur les CMR (CE 1272/2008 et CE 1223/2009), sur les nanomatériaux (SCCS/1484/12) et sur les tests sur les animaux (76/768/CE).

De plus, **Oleonigella®** est garanti :

- 100% de matériau pur sans additifs
- Non-OGM, non-EST, non-irradié, non-ionisé, non-fumigé et exempt d'oxydes d'éthylène / propylène.
- Contrôlé pour les pesticides, les métaux lourds.
- Issu d'une source renouvelable
- Non soumis au protocole de Nagoya.



ACTIFS PRÉCIEUX

## Sourcing durable des graines de Nigella Sativa

### Les défis du sourcing durable

La globalisation des marchés a entraîné une demande croissante pour les graines de nigelle, en particulier celles du Cap Bon, considérées comme étant parmi les meilleures au monde. Le Cap Bon fait face à de nombreux défis pour maintenir un approvisionnement durable. Le changement climatique a entraîné des variations météorologiques imprévisibles, avec des sécheresses prolongées ou des précipitations excessives, rendant la culture plus difficile. Enfin, l'urbanisation croissante et la conversion des terres agricoles en zones résidentielles ou touristiques menacent l'existence même de ces champs historiques de nigelle.

### L'importance du sourcing durable

Adopter une approche durable dans le sourcing de la nigelle est essentiel non seulement pour préserver l'équilibre délicat de l'écosystème du Cap Bon, mais aussi pour maintenir la viabilité économique des communautés locales. L'approvisionnement durable garantit que les pratiques agricoles actuelles n'épuisent pas les ressources ni ne dégradent la terre, permettant ainsi aux générations futures de continuer à cultiver la nigelle. En outre, en préservant la qualité et l'intégrité du produit, le Cap Bon peut conserver sa position sur le marché comme source privilégiée de graines de nigelle de qualité supérieure.

Plusieurs stratégies ont été mises en œuvre pour renforcer la durabilité de la production de nigelle. Des formations sont organisées pour les agriculteurs, leur enseignant des méthodes agricoles respectueuses de l'environnement, comme la rotation des cultures ou l'utilisation rationnelle de l'eau.

Le défi actuel est de trouver un équilibre entre une demande mondiale croissante et la nécessité de préserver un écosystème et une culture. En investissant dans le sourcing durable, non seulement nous assurons un avenir à cette épice précieuse, mais nous veillons également à ce que les générations futures du Cap Bon héritent d'une terre fertile, d'une communauté prospère et d'un patrimoine culturel intact. En mettant l'accent sur la durabilité, non seulement la région du Cap Bon peut continuer à offrir au monde sa précieuse nigelle, mais elle peut aussi garantir un avenir prospère pour ses habitants et pour l'environnement.



AP 207

# Oleonigella<sup>®</sup>

Huile de la Nigella Sativa méditerranéenne

<b>Nom commercial</b>	Oleonigella
<b>Ref</b>	AP 207
<b>INCI</b>	Nigella Sativa Seed Extract
<b>Pays d'origine</b>	Cape Bon est une péninsule située dans le nord-est lointain de la Tunisie et connue dans l'Antiquité sous le nom de Cap de Mercure
<b>Composition</b>	100 % extrait CO2 de graines de Nigella Sativa
<b>Matière Première</b>	Nigella Sativa, graines sèches
<b>Processus de production</b>	Obtenu par extraction au fluide supercritique en utilisant du dioxyde de carbone naturel.
<b>Apparence</b>	Liquide clair jaune-blanc
<b>Naturalité selon la norme ISO 16128</b>	CN= 100 %
<b>Statut REACH</b>	Exempté
<b>Bénéfices</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Protection contre le stress oxydatif</b></li><li>• <b>Hydratant</b></li><li>• <b>Anti-inflammatoire</b></li></ul>
<b>Applications</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Produits pour le visage et le corps</li><li>• Traitements anti-âge réparateurs</li><li>• Lotions ou sérums hydratants</li></ul>
<b>Conservation</b>	Sans conservateur
<b>Solubilité</b>	Liposoluble
<b>Niveau d'utilisation</b>	0,1 - 5 %
<b>Formulation</b>	Peut être ajouté à l'émulsion une fois que l'émulsion est formée à une température inférieure à 50 °C.
<b>Caractéristiques</b>	Stable jusqu'à 80 °C
<b>Additifs/impuretés</b>	Aucun
<b>Irradiation</b>	Non
<b>Substances CMR</b>	Aucun
<b>Métaux lourds</b>	Aucun
<b>COV (Composés Organiques Volatils)</b>	Aucun

ACTIFS PRÉCIEUX

AP 207

# Oleonigella<sup>®</sup>

Huile de la Nigella Sativa méditerranéenne

<b>Tests sur les animaux</b>	Non
<b>Traçabilité de la chaîne d'approvisionnement</b>	Oui
<b>Approvisionnement responsable</b>	Oui
<b>Contenu pétrochimique</b>	Non
<b>Contenu animal</b>	Non
<b>Vegan</b>	Oui aucun contenu animal, et aucun produit animal, ni sous produit n'est utilisé dans la production. Qualifié comme étant vegan
<b>OGM (Organismes Génétiquement Modifiés)</b>	Toutes les matières premières proviennent de sources végétales non-OGM
<b>Pesticides</b>	Non
<b>Contenu de palmier</b>	Pas de contenu du palmier
<b>Certifié RSPO</b>	N/A
<b>Contenu en gluten</b>	Non
<b>Durabilité</b>	100% renouvelable
<b>Biodiversité</b>	Conforme au Protocole de Nagoya et à la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique
<b>Biodégradabilité</b>	Conforme au protocole de Nagoya et à la convention des Nation Unies sur la Diversité Bilologique.
<b>Toxicité aquatique</b>	Non-chronically toxic to aquatic organisms
<b>Proposition 65 de Californie</b>	Non
<b>SVHC de l'UE</b>	Non spécifié
<b>Matériaux nanotechnologique</b>	Pas de nano matériaux, tels que définie par la réglementation de l'UE.
<b>BSE/TSE:</b>	L'ingrédient est exempt de contenu animal et certifié comme étant et certifié comme de risque d'ESB et D'ITS.
<b>Dodd-Frank section 1502:</b>	Section 1502 de la loi Dodd-Frank
<b>Natural Standards:</b>	Conforme les principales normes de cosmétique naturels ( par exemple, Cosmos, Natrue, NSF AISI 305).

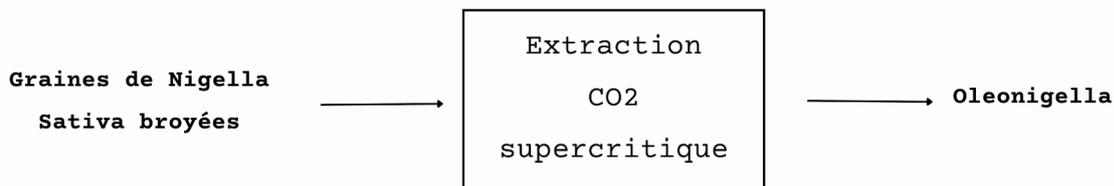
ACTIFS PRÉCIEUX

AP 207

# Oleonigella<sup>®</sup>

Huile de la Nigella Sativa méditerranéenne

<b>Durée de conservation:</b>	5 ans
<b>Teneur en sels d'aluminium:</b>	Non
<b>Teneur en formaldéhyde:</b>	Non
<b>Agent libérant du formaldéhyde:</b>	Non
<b>Teneur en hydroquinone:</b>	Non
<b>Teneur en parabènes:</b>	Non
<b>Teneur en phthalates:</b>	Non
<b>Teneur en sulfate de sodium laurylique (SLS):</b>	Non
<b>Teneur en sulfate de sodium laureth (SLES):</b>	Non
<b>Teneur en triclosan:</b>	Non
<b>Cruelty-Free:</b>	oui



ACTIFS PRÉCIEUX



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 1 / 18

Version: 2

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Black cumin CO2 supercritical

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : COSMETIQUE

Recommended restrictions : Aucune donnée disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom : Actifs Précieux APEX S.A

Adresse : Lot 31 ZI Zriba 4, 1152 Zaghouan

e-mail : logistics@actifsprecieux.com

Site web : www.actifsprecieux.com

Téléphone : +216 58 575 738

**1.4 Numéro d'appel d'urgence** : France : + 33 (0)1 45 42 59 59

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

#### Identification des dangers :

H226	Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Asp. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
H317	Skin Sens. 1	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Aquatic Chronic 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 2 / 18

Version: 2

## **2.2 Éléments d'étiquetage**

Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

### **Étiquetage**

Mention d'avertissement

Danger

Pictogrammes de danger



### **Mentions de danger**

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **Informations supplémentaires sur les dangers (UE)**

EUH208 Contient < nom de la substance sensibilisante >. Peut produire une réaction allergique.

### **Mises en garde - Prévention**

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
- P233 Conserver le récipient bien fermé.
- P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
- P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 3 / 18

Version: 2

## Mises en garde - Réponse

P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
P331	NE PAS faire vomir.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P303+P361+ P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction.

## Mises en garde - Stockage

P405	Garder sous clef.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

## Mises en garde - Élimination

P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans
------	-------------------------------------

## Contient

Nigella sativa, ext.

## 2.3 Autres dangers

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB. Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Conformément à la connaissance du produit, aucun nanomatériau n'a été identifié. La substance ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH: <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>.



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**

**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 4 / 18

Version: 2

Substance	CAS N°	CE N°	%	Classification
Nigella sativa, ext.	90064-32-7	290-094-1	C ≤ 100.0%	H226 Flam. Liq. 3 H304 Asp. Tox. 1 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H411 Aquatic Chronic 2

## Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux :

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible). Ne pas laisser la personne affectée sans surveillance. Transporter la victime hors de la zone de danger. Garder la personne affectée au chaud, immobile et couverte. Retirer la personne affectée de la zone dangereuse et l'allonger.

#### En cas d'inhalation :

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Pas de réanimation bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Utiliser un masque Ambu ou un respirateur. Si la respiration est irrégulière ou interrompue, pratiquer la respiration artificielle.

#### Après contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés. Après un contact cutané, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Protéger l'œil intact.



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 5 / 18

Version: 2

## **En cas d'ingestion :**

Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou une personne avec des crampes.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

## **Protection des sauveteurs :**

Premiers secours : faites attention à l'autoprotection !.

## **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

## **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

## **Notes pour le médecin :**

Traitement symptomatique.

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés :**

Mousse.

Poudre d'extinction.

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Sable.

#### **Moyens d'extinction inappropriés :**

Jet d'eau.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**

**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 6 / 19

Version: 2

## Informations complémentaires

- Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.
- Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.
- Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité. Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.
- Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger. Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Mettre les personnes en sécurité.
- Assurer une ventilation adéquate.
- Utiliser une protection respiratoire appropriée.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.
- En cas de fuite de gaz ou d'entrée dans les voies d'eau, le sol ou les égouts, informer les autorités responsables. Éviter le rejet dans l'environnement.
- Couvrir les canalisations.
- Veiller à ce que toutes les eaux usées soient recueillies et traitées par une usine de traitement des eaux usées. Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol.
- Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts.
- Contenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
- Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.
- Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 7 / 19

Version: 2

- Nettoyer soigneusement les zones et objets contaminés en respectant les réglementations environnementales.
- Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).
- Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

## 6.4 Référence à d'autres sections

- Manipulation sécuritaire : voir la section 7.
- Elimination des déchets : voir la section 13.
- Equipements de protection individuelle : voir la section 8.

## Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection :

- Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Retirer les condensats de fumée périodiquement des hottes aspirantes, des conduits et autres surfaces (porter des vêtements de protection individuelle!) car il y a un risque d'incendie.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.
- Tenir à l'écart des sources de chaleur (par exemple, des surfaces chaudes), des étincelles et des flammes nues.
- Établir la mise à la terre des conteneurs, des appareillages, des pompes et des installations de ventilation.
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.
- Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.
- Les égouts et les conduits doivent être protégés contre l'entrée du produit.
- Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).
- Ne mettez pas de chiffons imprégnés de produits dans vos poches de pantalon.
- Prévoir des conteneurs de rétention, par exemple, un plancher sans écoulement.
- Éviter de respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 8 / 19

Version: 2

## Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :

- Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.
- Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Les vêtements de ville doivent être rangés séparément des vêtements de travail.

## 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

- Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.
- Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
- Ne pas fumer. Garder sous clef.
- Utiliser un drainage isolé pour empêcher un déversement sur le sol.

## Précautions pour le stockage en commun :

- Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
- Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matériaux combustibles.
- Conserver dans l'emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des matières combustibles.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

## 8. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à une limite d'exposition professionnelle.

#### Valeurs limites biologiques :

Pas de données disponibles

#### Limites d'exposition en utilisation prévue :

Pas de données disponibles

#### Remarque :

Pas de données disponibles



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 9 / 19

Version: 2

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique appropriées :

- Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail adéquates sont prioritaires sur les équipements de protection individuelle.
- Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :



#### Protection des yeux et du visage

#### Protection oculaire appropriée:

Aucune donnée disponible.

#### Protection de la peau

#### Protection des mains:

##### Type de gants appropriés:

Porter des gants de protection.

##### Matériau approprié:

- Caoutchouc butyle.
- NBR (caoutchouc nitrile).

##### Mesures de protection des mains supplémentaires:

- Ne pas porter de gants à proximité de machines et des outils rotatifs.
- N'utiliser les gants qu'une seule fois.

##### Remarque:

- Pour manipuler des substances chimiques, des gants de protection répondant aux normes CE (avec les quatre chiffres de contrôle) doivent être portés.
- La qualité des gants de protection à résistance chimique doit être choisie en fonction de la concentration et la quantité spécifiques des substances dangereuses sur le lieu de travail.
- Pour des besoins particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection mentionnés ci-dessus aux produits chimiques auprès du fournisseur de ces gants.
- Les délais de rupture et les propriétés de gonflement de la matière doivent être pris en considération.

#### Protection du corps:

##### Vêtement de protection approprié:

Blouse de laboratoire.



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 10/ 19

Version: 2

## Protection respiratoire

### Protection respiratoire nécessaire:

Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.

### Appareil de protection respiratoire:

Porter une protection respiratoire.

### Remarque :

- La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé.
- Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.
- Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.

## Contrôles liés à la protection de l'environnement :

Pas de données disponibles

## Contrôle de l'exposition des consommateurs :

Pas de données disponibles

## Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Etat physique</b>	: Liquide
<b>Couleur</b>	: Pas de données disponibles
<b>Odeur</b>	: Pas de données disponibles
<b>Seuil d'odeur</b>	: Pas de données disponibles
<b>pH</b>	: Pas de données disponibles
<b>Point de fusion/congélation</b>	: Pas de données disponibles
<b>Point d'ébullition</b>	: Pas de données disponibles
<b>Point éclair</b>	: Pas de données disponibles
<b>Taux d'évaporation</b>	: Pas de données disponibles



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 11 / 19

Version: 2

<b>Inflammabilité</b>	: Pas de données disponibles
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	: Pas de données disponibles
<b>Pression de vapeur</b>	: Pas de données disponibles
<b>Densité de vapeur</b>	: Pas de données disponibles
<b>Solubilité dans l'eau</b>	: Pas de données disponibles
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	: Pas de données disponibles
<b>Viscosité</b>	: Pas de données disponibles
<b>Propriétés explosives</b>	: Pas de données disponibles
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	: Pas de données disponibles
<b>Densité relative</b>	: Pas de données disponibles
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow)</b>	: Pas de données disponibles
<b>Température de décomposition</b>	: Pas de données disponibles
<b>Propriétés comburantes</b>	: Pas de données disponibles
<b>Caractéristiques des particules</b>	: Pas de données disponibles

## 9.2 Autres informations de sécurité

### Informations concernant les classes de danger physique

Pas de données disponibles

### Autres caractéristiques de sécurité

Pas de données disponibles

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse quand manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le  
règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 12/ 19

Version: 2

## 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

## 10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas quand utilisé conformément aux utilisations prévues.

## Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë:

Le produit n'est pas classé.

#### **Données sur le mélange:**

Pas de données disponibles

#### **Substances:**

Pas de données disponibles.

#### Toxicité aiguë par voie cutanée :

Le produit n'est pas classé.

#### **Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

#### **Substances :**

Pas de données disponibles

#### Toxicité aiguë par inhalation :

Le produit n'est pas classé.

#### **Données sur le mélange:**

Pas de données disponibles

#### **Substances:**

Pas de données disponibles

#### Corrosion/irritation cutanée:

Le produit n'est pas classé.

#### **Données sur le mélange:**

Pas de données disponibles

#### **Substances:**

Pas de données disponibles



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le  
règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 13/ 19

Version: 2

**Lésions oculaires graves/irritation:**

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange:**

Pas de données disponibles

**Substances:**

Pas de données disponibles

**Corrosion/irritation cutanée:**

**Données sur le mélange:**

Pas de données disponibles

**Substances:**

Pas de données disponibles

**Lésions oculaires graves/irritation:**

**Données sur le mélange:**

Pas de données disponibles

**Substances:**

Pas de données disponibles

**Sensibilisation de la peau :**

- Le produit est classé Skin Sens. 1 selon le règlement de référence.
- Peut provoquer une allergie cutanée.

**Données sur le mélange:**

Pas de données disponibles

**Substances:**

Pas de données disponibles

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :**

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange:**

Pas de données disponibles

**Substances:**

Pas de données disponibles

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle) :**

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange:**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le  
règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 14/ 19

Version: 2

## **Cancérogénicité:**

Le produit n'est pas classé.

## **Données sur le mélange:**

Pas de données disponibles

## **Substances:**

Pas de données disponibles

## **Toxicité pour la reproduction:**

Le produit n'est pas classé.

## **Données sur le mélange:**

Pas de données disponibles

## **Substances:**

Pas de données disponibles

## **Mutagénicité des cellules germinales:**

Le produit n'est pas classé.

## **Données sur le mélange:**

Pas de données disponibles

## **Substances:**

Pas de données disponibles

## **Sensibilisation des voies respiratoires:**

Le produit n'est pas classé.

## **Données sur le mélange:**

Pas de données disponibles

## **Substances:**

Pas de données disponibles

## **Informations complémentaires :**

Pas de données disponibles

## **11.2 Informations sur les autres dangers**

### **Propriétés perturbant le système endocrinien :**

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

## **12. Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **Données sur le mélange:**

Pas de données disponibles

### **Substances:**

Pas de données disponibles



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le  
règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 15/ 19

Version: 2

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

### Données sur le mélange:

Pas de données disponibles

### Substances:

Pas de données disponibles

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

### Données sur le mélange:

Pas de données disponibles

### Substances:

Pas de données disponibles

## 12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

### Substances :

Pas de données disponibles

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible.

## 12.7 Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

### Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le  
règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 16/ 19

Version: 2

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination des produits/emballages:

##### Codes déchet:

- La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

##### Options de traitement des déchets:

##### Élimination appropriée/Produit:

- Déchets exigeant une surveillance spéciale.
- Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.
- Livraison à une société agréée en élimination des déchets.

##### Élimination appropriée/Emballage:

- Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.
- Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.
- Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.
- Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même.
- Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

##### Remarque:

- Pour le recyclage, contacter le fabricant.
- Collecter les déchets séparément.
- Consulter les autorités compétentes en matière d'élimination des déchets.
- Ne pas mélanger avec d'autres déchets.
- Les déchets doivent être séparés des autres types de déchets jusqu'à leur élimination.
- En ce qui concerne les déchets, ils doivent être vérifiés, si une autorisation de transport est nécessaire.



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 17/ 19

Version: 2

## 14. Considérations relatives à l'élimination

### 14.1 Numéro ONU

1993

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

3

Étiquette (s) de danger :



### 14.4 Groupe d'emballage

III

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Pas de données disponibles

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de données disponibles

### 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Pas de données disponibles

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette SDS a été ETABLIT conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n° 1272/2008.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

### Informations complémentaires

Pas de données disponibles



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

Date: 20/09/2023

Page 18/ 19

Version: 2

## 16. Autres informations

### Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

### Légende des abréviations et acronymes

N° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.

IATA : International Air Transport Association.

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses.

N° ONU: Numéro des Nations Unies.

N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables. ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

### Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

### La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans HazCom 2012

Conforme à l'ATP 14, règlement (UE) n°2020/217.

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

### La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le SGH

H226	Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
H304	Asp. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317	Skin Sens. 1	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Aquatic Chronic 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité

### Conseils de formation

#### Informations complémentaires

Date de création : 20/09/2023

Date de version : 20/09/2023

Date d'impression : 20/09/2023



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le  
règlement (UE) n° 2020/878)

**Oleonigella**  
**Référence: AP 207**

---

Date: 20/09/2023

Page 19/ 19

Version: 2

---

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.